



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Édouard

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard, tenue au centre communautaire situé au 405 porte C, montée Lussier, le 2 mars 2023 à 19 h, à laquelle étaient présents :

La conseillère et les conseillers :  
Pierrette Raymond  
Sébastien Tremblay  
Alain Dumouchel

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Alexandre Bastien, maire.

Monsieur Georges Badra, Directeur général greffier-trésorier est également présent.

À 19 h, M. le Maire ouvre la séance.

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions du public sur l'ordre du jour
5. Dépôt de la démission de monsieur Georges Badra au poste de directeur général et greffier-trésorier
6. Embauche – Directeur général greffier-trésorier par intérim
7. Embauche – Contremaître des travaux publics et inspecteur
8. Période de questions
9. Clôture de la séance

### 3. 23-03-045 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 mars 2023.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Vote	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Sébastien Tremblay	O	# 5-Vacant		
# 2	Vacant		# 6 – Pierrette Raymond	P	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Vacant		Maire suppléant :		REJETE

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC SUR L'ORDRE DU JOUR

### 5. 23-03-046 – DÉPÔT DE LA DÉMISSION DE MONSIEUR GEORGES BADRA AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GRÉFFIER-TRÉSORIER EN DATE DU 7 MARS 2023

**CONSIDÉRANT QUE** la démission de Monsieur Georges Badra, directeur général et greffier-trésorier ;

**PAR CONSÉQUENT :**

**IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER** la démission de Georges Badra ;

**DE REMERCIER** monsieur Georges Badra pour ses bons services et de lui souhaiter tout le succès possible dans ses projets futurs.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Vote	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Sébastien Tremblay	P	# 5-Vacant		
# 2	Vacant		# 6 – Pierrette Raymond	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Vacant		Maire suppléant :		REJETE

### 6. 23-03- 047 – DEMANDE POUR L'EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité se retrouvera sans les ressources humaines nécessaires au niveau de la direction générale pour mener à bien certains défis au sein de la Municipalité ;



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT QUE** la vacance du poste de directeur général laisse un vide dans la coordination des activités municipales ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal souhaite doter la Municipalité d'une personne d'expérience au poste de la direction générale ;

**PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ** d'accepter la proposition de la firme de consultant - JOHNSTONE ET ASSOCIÉS pour la fourniture d'un directeur général et greffier-trésorier par intérim.

**DE NOMMER** monsieur Pierre Largy au poste de directeur général greffier-trésorier par intérim de la municipalité de Saint-Édouard **ET D'AUTORISER** monsieur Pierre Largy à signer tous les documents s'y afférent.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Sébastien Tremblay	O	# 5 – Vacant		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Vacant		# 6 – Pierrette Raymond	P	ADOpte A L'UNANIMITE	✓
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 – Vacant		Maire suppléant :		REJETE	

### **7. 23-03-048 – EMBAUCHE D'UN CONTREMAITRE AUX TRAVAUX PUBLICS ET INSPECTEUR EN URBANISME**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a procédé à l'affichage du poste de contremaître aux travaux publics ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'analyse du curriculum vitae de monsieur Maxime Zniber démontre son expérience pertinente dans le domaine des travaux publics et d'inspection ;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du maire Alexandre Bastien et du conseiller #1 monsieur Sébastien Tremblay, à la suite de l'entrevue avec monsieur Maxime Zniber ;

**IL EST RECOMMANDÉ DE NOMMER** monsieur Maxime Zniber au poste de Contremaître des travaux publics et inspecteur municipal à compter de son premier jour de travail, soit le 20 mars 2023 **QU'UNE** période probatoire de de trois (3) mois suivant l'embauche s'applique, **QU'A** tout moment, pendant la période de probation, il peut être mis fin au lieu d'emploi par le conseil municipal ET **QU'UNE** évaluation soit réalisée par la direction général afin de déterminer s'il y aura recommandation d'une embauche permanente.


Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Sébastien Tremblay	P	# 5 – Vacant		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Vacant		# 6 – Pierrette Raymond	O	ADOpte A L'UNANIMITE	✓
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 – Vacant		Maire suppléant :		REJETE	

### **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **11. 23-03-049 - CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**II EST PROPOSÉ** de lever la présente séance à 19 h 17.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Sébastien Tremblay	O	# 5 – Vacant		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Vacant		# 6 – Pierrette Raymond	P	ADOpte A L'UNANIMITE	O
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 – Vacant		Maire suppléant :		REJETE	

  
Alexandre Bastien  
Maire

  
Georges Badra  
Directeur général et greffier-trésorier